

## **Synthèse - Débat étudiantin du 24 mars 2026 (Thème n°1)**

**Nom de l'espace** : EREARA

**Thème de l'évènement** : La sobriété dans le système de santé

**Sous thème de l'évènement** : La prise de décision en matière de limitation et arrêts des thérapeutiques actives (LATA)

**Titre de l'évènement** : Débat étudiantin

**Type d'évènement** : Conférence-débat. Une heure de débats et deux heures d'ateliers discussions.

**Date de l'évènement** : 24 mars 2026

**Lieu de l'évènement** : Université Claude Bernard Lyon 1 - Faculté de médecine ROCKEFELLER

**Type de public** : Promotion d'étudiants de 6ème année de médecine - Lyon

**Nombre de participants** : 650 participants

### **Rappel du contexte :**

L'évènement s'est matérialisé par une table ronde articulée autour de trois exposés réalisés par des groupes d'étudiants qui ont travaillé sur un sujet tout au long du semestre pour en dégager des questionnements éthiques. Les intervenants, Madame Julie Haesebaert, Monsieur Gilles Rode et Monsieur Régis Aubry répondent aux questions posées et réagissent sur le thème présenté.

Chaque thème fait l'objet d'une synthèse propre et la présente porte sur le premier de ceux-ci, à savoir : « La prise de décision en matière de limitation et arrêts des thérapeutiques actives (LATA) ».

Les autres thèmes seront traités dans les synthèses n°2 et n°3, portant respectivement sur :

- « La restriction de la liberté d'installation des médecins », et ;
- « Les effets environnementaux de la production délocalisée de médicaments ».

### **Questions soulevées :**

- Dans quelles mesures le dispositif de soutien familial du patient et sa situation socio-économique peuvent-ils influencer la mise en place des LATA (limitation et arrêts des thérapeutiques actives) ?
- Dans quelle mesure les contraintes structurelles hospitalières peuvent-elles influencer la prise de décision ?
- Sommes-nous suffisamment préparés, en tant que professionnels de santé, à décider de ne pas faire alors même que la médecine permet de faire ?
- Comment améliorer l'échange d'informations avec le patient afin de garantir une compréhension effective et une participation éclairée à la décision

### **Points de convergence :**

Un premier consensus se dégage quant à la complexité intrinsèque des décisions médicales, en particulier dans le cadre des LATA. Les intervenants s'accordent sur le fait que ces décisions ne peuvent être prises de manière isolée et qu'elles doivent s'inscrire dans une démarche collégiale, intégrant à la fois les équipes soignantes, les proches du patient et, dans la mesure du possible, le patient lui-même. Cette exigence de délibération collective serait une garantie essentielle face à l'incertitude et au doute, qui sont nécessairement des éléments constitutifs de la décision éthique.

Par ailleurs, une convergence forte se manifeste quant à la nécessité de mieux former et accompagner les professionnels de santé face à ces situations complexes. L'importance de la communication avec les patients et leurs familles est unanimement soulignée, de même que la nécessité de réduire les inégalités d'accès à l'information, afin de garantir une participation éclairée des patients à leur prise de décision.

### **Points de divergence :**

La question des LATA met en lumière une divergence implicite quant au poids à accorder aux déterminants sociaux dans la décision médicale. Si tous reconnaissent la nécessité de prendre en compte la situation globale du patient, subsiste une interrogation sur le risque que ces éléments introduisent des inégalités dans la prise de décision, remettant en cause le principe d'égalité de traitement.

### **Recommandations particulières pour la pratique :**

Il apparaît tout d'abord nécessaire de renforcer l'encadrement et l'accompagnement des décisions relatives aux limitations et arrêts de thérapeutiques actives, en insistant sur le caractère collégial de la décision et sur l'intégration effective des proches et du patient. Une attention particulière devrait être portée à la réduction des inégalités sociales dans l'accès à l'information et dans la participation à la décision.

Par ailleurs, un effort accru de formation des professionnels de santé semble indispensable, notamment à travers le développement de dispositifs de simulation et d'outils pédagogiques visant à les préparer à la gestion de situations complexes et à la communication avec les patients.

### **Synthèse générale de l'Espace :**

Les restitutions étudiantes ont permis de mettre en évidence la densité et la complexité des enjeux éthiques contemporains en matière de santé, à travers trois thématiques distinctes mais profondément interconnectées : la fin de vie, l'accès aux soins et l'impact global des pratiques soignantes (*cf.* Synthèses thèmes n°2 et 3).

Ces travaux révèlent une tension constante entre des principes fondamentaux, tels que l'autonomie, la justice, la responsabilité et la dignité, dont l'articulation apparaît particulièrement délicate dans un contexte marqué par des contraintes sociales, économiques et environnementales croissantes. Les débats soulignent également le rôle central des professionnels de santé, appelés à exercer leur jugement dans des situations d'incertitude, tout en s'inscrivant dans une démarche collective et réflexive.

Au-delà des divergences, une orientation commune se dessine : celle d'une médecine plus consciente de ses impacts, plus attentive à la singularité des situations et davantage engagée dans une logique de responsabilité sociale. Cette évolution suppose non seulement une adaptation des cadres juridiques et organisationnels, mais également une transformation des pratiques et des représentations, fondée sur la formation, le dialogue et la délibération.

## **Synthèse - Débat étudiantin du 24 mars 2026 (Thème n°2)**

**Nom de l'espace** : EREARA

**Thème de l'évènement** : La sobriété dans le système de santé

**Sous thème de l'évènement** : La restriction de la liberté d'installation des médecins

**Titre de l'évènement** : Débat étudiantin

**Type d'évènement** : Conférence-débat. Une heure de débats et deux heures d'ateliers discussions.

**Date de l'évènement** : 24 mars 2026

**Lieu de l'évènement** : Université Claude Bernard Lyon 1 - Faculté de médecine ROCKEFELLER

**Type de public** : Promotion d'étudiants de 6ème année de médecine - Lyon

**Nombre de participants** : 650 participants

### **Rappel du contexte :**

L'évènement s'est matérialisé par une table ronde articulée autour de trois exposés réalisés par des groupes d'étudiants qui ont travaillé sur un sujet tout au long du semestre pour en dégager des questionnements éthiques. Les intervenants, Madame Julie Haesebaert, Monsieur Gilles Rode et Monsieur Régis Aubry répondent aux questions posées et réagissent sur le thème présenté.

Chaque thème fait l'objet d'une synthèse propre et la présente porte sur le deuxième de ceux-ci, à savoir : « La restriction de la liberté d'installation des médecins ».

Les autres thèmes seront traités dans les synthèses n°1 et n°3 portant respectivement sur :

- « La prise de décision en matière de limitation et arrêts des thérapeutiques actives (LATA) », et ;
- « Les effets environnementaux de la production délocalisée de médicaments ».

### **Questions soulevées :**

- Jusqu'où restreindre la liberté d'installation des médecins pour assurer un accès équitablement réparti aux soins sans en limiter la qualité ?
- Est-il préférable d'avoir un soin plus éloigné mais de meilleure qualité, ou un soin de proximité potentiellement moins qualitatif ?
- Comment concilier le principe d'équité dans l'accès aux soins avec le respect des libertés individuelles des professionnels de santé ?

### **Points de convergence :**

Les intervenants partagent le constat d'une situation préoccupante, appelant une réponse collective. Tous reconnaissent l'existence d'une tension entre équité collective et liberté individuelle, et s'accordent sur la nécessité pour les professionnels de santé de s'inscrire dans une forme de responsabilité sociale, en contribuant à la réflexion et à la mise en œuvre de solutions adaptées.

### **Points de divergence :**

En matière de liberté d'installation, les divergences sont marquées. Si le constat des inégalités territoriales est partagé, les solutions envisagées diffèrent. Certains rejettent clairement toute approche coercitive, jugée

inefficace et potentiellement contre-productive, tandis que d'autres insistent sur l'insuffisance du système actuel qui facilite l'inaction et sur la nécessité d'une implication accrue des professionnels dans la régulation du système. Cette opposition révèle une tension entre logique incitative et logique contraignante.

### **Recommandations particulières pour la pratique :**

S'agissant de l'accès aux soins, les débats invitent à repenser l'organisation territoriale du système de santé, en encourageant des formes de responsabilité partagée entre les professionnels, sans recourir exclusivement à des mécanismes coercitifs. Une réflexion pourrait être engagée sur des dispositifs favorisant l'engagement temporaire ou tournant des médecins dans les zones sous-dotées.

### **Synthèse générale de l'Espace :**

La table ronde s'est articulée autour de trois exposés réalisés par des groupes d'étudiants qui ont travaillé sur un sujet tout au long du semestre pour en dégager des questionnements éthiques. Les intervenants répondent aux questions posées et réagissent sur le sujet présenté.

Ces restitutions étudiantes ont permis de mettre en évidence la densité et la complexité des enjeux éthiques contemporains en matière de santé, à travers trois thématiques distinctes mais profondément interconnectées : la fin de vie, l'accès aux soins et l'impact global des pratiques soignantes (cf. Synthèses thèmes n°1 et 3).

Ces travaux révèlent une tension constante entre des principes fondamentaux, tels que l'autonomie, la justice, la responsabilité et la dignité, dont l'articulation apparaît particulièrement délicate dans un contexte marqué par des contraintes sociales, économiques et environnementales croissantes. Les débats soulignent également le rôle central des professionnels de santé, appelés à exercer leur jugement dans des situations d'incertitude, tout en s'inscrivant dans une démarche collective et réflexive.

Au-delà des divergences, une orientation commune se dessine : celle d'une médecine plus consciente de ses impacts, plus attentive à la singularité des situations et davantage engagée dans une logique de responsabilité sociale. Cette évolution suppose non seulement une adaptation des cadres juridiques et organisationnels, mais également une transformation des pratiques et des représentations, fondée sur la formation, le dialogue et la délibération.

## **Synthèse - Débat étudiantin du 24 mars 2026 (Thème n°3)**

**Nom de l'espace** : EREARA

**Thème de l'évènement** : La sobriété dans le système de santé

**Sous thème de l'évènement** : Les effets environnementaux de la production délocalisée de médicaments.

**Titre de l'évènement** : Débat étudiantin

**Type d'évènement** : Conférence-débat. Une heure de débats et deux heures d'ateliers discussions

**Date de l'évènement** : 24 mars 2026

**Lieu de l'évènement** : Université Claude Bernard Lyon 1 - Faculté de médecine ROCKEFELLER

**Type de public** : Promotion d'étudiants de 6ème année de médecine - Lyon

**Nombre de participants** : 650 participants

### **Rappel du contexte :**

L'évènement s'est matérialisé par une table ronde articulée autour de trois exposés réalisés par des groupes d'étudiants qui ont travaillé sur un sujet tout au long du semestre pour en dégager des questionnements éthiques. Les intervenants, Madame Julie Haesebaert, Monsieur Gilles Rode et Monsieur Régis Aubry répondent aux questions posées et réagissent sur le thème présenté.

Chaque thème fait l'objet d'une synthèse propre et la présente porte sur le dernier de ceux-ci, à savoir : « Les effets environnementaux de la production délocalisée de médicaments ».

Les autres thèmes seront traités dans les synthèses n°1 et n°2 portant respectivement sur :

- « La prise de décision en matière de limitation et arrêts des thérapeutiques actives (LATA) », et ;
- « La restriction de la liberté d'installation des médecins ».

### **Questions soulevées :**

- La santé des populations des pays développés justifie-t-elle la mise en danger des populations des pays à faibles revenus dans le cadre de la production polluante de médicaments ?
- Une entreprise respectant des législations environnementales insuffisantes au plan international peut-elle être considérée comme éthique ?
- Serions-nous prêts à payer plus cher les médicaments afin de garantir des conditions de production respectueuses de la santé et de l'environnement ?
- Dans quelle mesure faut-il intégrer les impacts socio-économiques et environnementaux dans les décisions de prescription ?
- Comment distinguer, dans la pratique médicale, ce qui relève du besoin de soin et ce qui relève de la simple demande du patient ?

### **Points de convergence :**

Un consensus émerge quant à l'importance croissante des enjeux environnementaux dans le champ de la santé. Les intervenants reconnaissent l'existence d'un lien étroit entre santé humaine et environnement, ainsi que la nécessité d'intégrer ces considérations dans les pratiques médicales, notamment à travers une réflexion sur la pertinence des prescriptions et la limitation des phénomènes de surconsommation (cf. Congrès « One Health »)

### **Points de divergence :**

La question de la production des médicaments fait apparaître des tensions, notamment entre impératifs économiques, exigences éthiques et réalités géopolitiques. Si la nécessité de prendre en compte l'impact environnemental et social de la production est reconnue, les modalités concrètes de cette prise en compte demeurent incertaines, en particulier s'agissant de l'acceptabilité d'un surcoût pour les patients ou le système de santé.

Une divergence apparaît également quant au rôle du médecin face à la demande de soins. Certains insistent sur la nécessité de répondre strictement aux besoins de santé, distingués des simples demandes des patients, tandis que cette distinction soulève des interrogations quant à la place de l'autonomie du patient et à la légitimité du médecin à opérer un tel tri (hiérarchisation des besoins, temporalité des réponses)

### **Recommandations particulières pour la pratique :**

En matière de production et de consommation de médicaments, une prise en compte accrue des enjeux environnementaux et sociaux apparaît nécessaire. Cela pourrait se traduire par une meilleure information des prescripteurs sur les impacts de leurs choix, ainsi que par une réflexion sur les conditions de production à l'échelle internationale.

Aussi, les échanges soulignent l'importance de promouvoir une médecine fondée sur la pertinence des actes, impliquant une distinction plus nette entre besoin et demande de soins, afin de limiter les phénomènes de surconsommation et leurs conséquences éthiques et environnementales.

### **Synthèse générale de l'Espace :**

La table ronde s'est articulée autour de trois exposés réalisés par des groupes d'étudiants qui ont travaillé sur un sujet tout au long du semestre pour en dégager des questionnements éthiques. Les intervenants répondent aux questions posées et réagissent sur le sujet présenté.

Ces restitutions étudiantes ont permis de mettre en évidence la densité et la complexité des enjeux éthiques contemporains en matière de santé, à travers trois thématiques distinctes mais profondément interconnectées : la fin de vie, l'accès aux soins et l'impact global des pratiques soignantes (cf. Synthèses thèmes n°1 et 2).

Ces travaux révèlent une tension constante entre des principes fondamentaux, tels que l'autonomie, la justice, la responsabilité et la dignité, dont l'articulation apparaît particulièrement délicate dans un contexte marqué par des contraintes sociales, économiques et environnementales croissantes. Les débats soulignent également le rôle central des professionnels de santé, appelés à exercer leur jugement dans des situations d'incertitude, tout en s'inscrivant dans une démarche collective et réflexive.

Au-delà des divergences, une orientation commune se dessine : celle d'une médecine plus consciente de ses impacts, plus attentive à la singularité des situations et davantage engagée dans une logique de responsabilité sociale. Cette évolution suppose non seulement une adaptation des cadres juridiques et organisationnels, mais également une transformation des pratiques et des représentations, fondée sur la formation, le dialogue et la délibération.